Pour consulter l'emploi du temps, le travail à faire de votre enfant, les absences et les retards

Adresse du site e-lyco du collège : https://sgermain.loire-atlantique.e-lyco.fr/



1.4

Si vous aviez déjà un compte Educonnect l'année dernière, vous pouvez le réutiliser pour vous connecter.

Si vous n'avez jamais eu de compte Educonnect, vous pouvez vous en créer un à partir de votre numéro de téléphone portable en suivant la procédure qui vous est proposée ou en utilisant l'identifiant et le mot de passe envoyé par mail par le secrétariat du collège. A la 1ère connexion, validez la charte informatique puis reconnectez-vous à nouveau à E-lyco.

Éviter d'enregistrer votre mot de passe sur l'ordinateur de la famille pour que votre enfant puisse aussi utiliser son compte personnel mais noter-le précieusement.

L'identifiant et le mot de passe E-lyco / Educonnect sont les mêmes si vous avez plusieurs enfants dans différents établissements. Ils sont valables jusqu'aux 18 ans du dernier enfant.

2. Accéder au cahier de texte Pronote par Elyco

2.1 Cliquer sur "Services externes" ou sur "Plus", si "Services externes" n'apparaît pas. Media Centre Services Externes Plus • Espaces de travail Communautés Calendrier Bibliothèque Vos élèves **COLLEGE SOPHIE GERMAIN (44-NANTES)** 011 **2.2** Cliquer sur "Pronote" Accéder à la Médiathèque académique Portail d'affectation des ressources du GAR 17 Accéder à Pronote Ressources Folios

2.3 *Pronote* vous permet d'accéder à l'**emploi du temps** de l'enfant, au **travail à faire**, ainsi que de vérifier les **retards et absences**.

Différentes vues sont possibles : par jour, par semaine, thématique etc.

3. Configurer l'appli Pronote sur son téléphone portable

3.1 Quand vous êtes sur Pronote, cliquez à côté de votre prénom sur le symbole

맖

- **3.2** Une fenêtre apparaît, mettez un code provisoire
- 3.3 Un QR code apparaît.

3.4 Installez l'appli Pronote sur votre téléphone portable, flashez le QR code et mettez le code provisoire (celui de l'étape 3.2)

Le compte Pronote change chaque année.